



Conseil Municipal de LIGSDORF (Haut-Rhin) SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers Élus	11
Nombre de Conseillers en fonction	11
Nombre de Conseillers qui ont pris part aux délibérations	10

Étaient présents : BRUGGER Doris, BLIND David, HENGY Raymond, RITTY Yolande, HENGY Martine, HENGY Sébastien, KAUFFMANN Nicolas, MEISTER Josiane, SCHOFFIT Paul

Absents excusés : ANTONY Thomas a transmis un pouvoir à M BLIND David, MULLER Noël

Mme Doris BRUGGER, Maire, ouvre la séance à 19h00 et indique que le quorum est atteint.

Mme Le Maire sollicite l'approbation de l'Assemblée Délibérante pour rajouter un point à l'ordre du jour, transmis en date du 26 mars 2024, concernant l'approbation des permissionnaires de la chasse. Les membres présents et/ou représentés donnent leur accord pour rajouter ce point à l'ordre du jour (point N°11)

1. Désignation d'un secrétaire de Séance

Les membres du conseil municipal présents désignent Mme Martine FOLZER pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 2 Février 2024 :

Procès-verbal de la séance du 2 Février 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents et/ou représentés.

3. Approbation du compte financier unique

Le conseil municipal a pris connaissance des éléments relatifs au compte financier unique 2023. Hors de la présence de Mme BRUGGER, Maire, vote et approuve à l'unanimité des membres présents et/ou représentés le Compte Financier Unique qui s'établit comme suit

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	378 931.73€	88 193.09€
DEPENSES	-380 733.34€	-74 440.12€
RESULTATS 2023	-1 801.61€	13 752.97€
AFFECTATION RESULTAT N-1	128 433.69€	-28 966.44€
RESTES A REALISER N-1		-8 300.00€
TOTAL	126 632.08€	-23 513.47€

4. Affectation du résultat

Le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, l'affectation du résultat 2023.

5. Vote des taux des impôts directs locaux

Le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, les taux communaux pour l'année 2024.

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.40 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51.09 %
- taxe d'habitation : 13.61 %

6. Vote du budget 2024

Le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, le budget 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes.

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	479 680.93€	479 680.93€
Section d'investissement	103 713.47€	103 713.47€

7. Approbation du tableau des effectifs 2024

Le conseil municipal valide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, le tableau des effectifs du personnel à compter du 1^{er} janvier 2024.

8. Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité

Le conseil municipal permet, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à Territoire Energie Alsace de se substituer aux communes pour la perception de la TICFE et pour le reversement de cette dernière aux communes.

9. Approbation du devis des travaux prévisionnels de l'ONF pour 2024

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité des membres présents et/ou absents, le devis de l'ONF.

10. Adhésion à l'Association des Elus de la Montagne

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, l'adhésion à l'ANEM.

11. Approbation des permissionnaires de la chasse

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, la liste des permissionnaires de la chasse.

L'ordre du jour étant épuisé Mme Le Maire clos la séance à 21h25

Ligsdorf, le 12 Avril 2024